

La maison forte de Bourdigny-dessous et ses propriétaires

Autor(en): **Dumont, Eugène-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **17 (1950)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **21.10.2018**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-698030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER LE GÉNÉALOGISTE SUISSE

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR GENEALOGIE
REVUE SUISSE DE GÉNÉALOGIE

Monatliche Mitteilungen der Schweizerischen
Gesellschaft für Familienforschung

Bulletin mensuel de la Société suisse d'études
généalogiques

Redaktion: W. R. Staehelin, Coppet (Vaud)

XVII. JAHRGANG / ANNÉE

31. DEZEMBER 1950, Nr. 11/12

La maison forte de Bourdigny-dessous et ses propriétaires

Par Eugène-Louis Dumont, Genève

Il n'est pas possible de s'occuper de l'histoire d'une maison sans faire quelques généalogies et le présent travail en offre un exemple-type démontrant l'utilité de cette science.

Dans l'ancien Mandement de Peney (Genève), qui jadis relevait des terres de l'Evêché, existe le charmant hameau de Bourdigny-dessous. Il a su conserver son cachet d'antan; ses vieilles maisons aux toits recouverts de tuiles romaines gardent encore quelques détails architecturaux intéressants. L'une des plus anciennes est la maison forte construite par la famille féodale des Bourdigny. Elle se compose de deux corps de logis, dont l'un est flanqué d'une tour ronde. Le corps le plus élevé est appelé dans les actes anciens *domus alta*; sa base est du XIV^e siècle et son sommet est orné d'une corniche en doucine, chère aux édifices du XV^e siècle. La tour actuelle masque une ancienne porte en ogive, aujourd'hui murée, qui jadis permettait accès au bâtiment. Ce dernier possède encore ses meurtrières, dont deux s'ouvrent actuellement à l'intérieur du second corps de logis. Celui-ci forme le corps principal, il date d'une époque postérieure et l'on peut voir, à l'intérieur, ses armoires du XVIII^e siècle et ses cheminées.

De 1946 à 1947, cette vieille demeure a été restaurée par les propriétaires actuels, M. et M^{me} Dumont-Kunz. Elle fut à l'origine la maison haute des Boudigny, à Bourdigny-dessous. Cette famille, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui joua un certain rôle dans notre histoire genevoise, s'éteignit vers le milieu du XVI^e siècle. Selon l'historien genevois J. A. Galiffe¹⁾, la maison haute proviendrait de Girard de Bourdigny, clerc, qui en 1369 l'aurait léguée à son frère Etienne, notaire, pour la cas où Isabelle et Jeannette, ses filles, mourraient sans enfants, ce qui arriva.

Etienne de Bourdigny, dit de Leydevant, notaire, mort avant 1384, épousa Demoiselle Elynode, et leur fille Isabelle reconnut la maison forte le 22 février 1384 en mains d'Aimonet Mercier, notaire. A cette époque, Elynode a l'usufruit de la maison haute, sa fille en a la nue propriété depuis la mort de Jean de Bourdigny, son fils. Tout au long de cet article, il sera fait mention de reconnaissance de biens; sous l'ancien régime, ces actes donnaient la description détaillée des biens fonciers et, par la même occasion, permettait l'imposition. Isabelle de Bourdigny épousa Vénérable Henri des Balmes, jurisconsulte, qui fut Syndic de Genève, assesseur du Vidomne Jean de Clermont en 1406. Il était alors veuf d'Aymonette, fille de Rodolphe de Postella, jurisconsulte genevois. Isabelle de Bourdigny teste à Genève le 24 octobre 1393 dans la maison de son mari, par devant Guillaume Orset de Vourey, notaire, en faveur de son époux à qui elle substitue Girard, Jean et Robert de Bourdigny, frères, pour ses biens au Mandement de Peney, et Antoina, femme d'Etienne Porvis, de Satigny, et Jean de Grigny, damoiseau, pour ses biens à Grigny et à St-Jean de Gonville, substituant à ces derniers Etienne de Meyrin, citoyen genevois.

Henri des Balmes, demeuré veuf, reconnaît la maison haute en 1408 en mains de Girard Fabri, notaire et bourgeois de Genève. De son union naquit Guillemette des Balmes, femme en premières noces d'Etienne de la Porte, notaire, de Divonne, et en secondes noces de Girard de Bourdigny, l'aîné, qui fut conseiller de Genève en 1425 et Syndic en 1431, mort avant 1434. Elle fit plusieurs re-

¹⁾ *Notices généalogiques*, I, p. 441.

connaissances de la maison forte, en octobre 1434²⁾, le 9 novembre 1448³⁾, et en 1464, en mains du notaire de Lestelley, où elle déclare la tenir de l'Evêque en fief noble; le chosal provient de Guigone de Bourdigny, sa belle-sœur. La maison haute devait rester aux mains des Bourdigny, passant à Antoine de Bourdigny, fils de Guillemette, puis à Hugonin, son fils, Conseiller de Genève en 1504 et Syndic en 1506, mort en avril 1532. Ce dernier eut de son mariage avec Jeanne Carrier, entre autres enfants, Ayma de Bourdigny, épouse de Stéphan Michaud, de Gex. Ce dernier devait par la suite échanger la maison haute, propriété de sa femme, contre une autre propriété appartenant à Amédée, fils de feu Jean-Jacques de Monthay, notaire, de Chalex, ce qui permit à ce dernier de faire une reconnaissance le 15 août 1548, en mains de Thiebaud-Antoine de la Corbière, notaire.

La maison haute devait passer par la suite à Pierre de la Mare, bourgeois de Genève, qui la reconnut le 30 octobre 1571 en mains d'Egrège Pyu, notaire. Les de la Mare comptent au nombre des fondateurs de l'indépendance genevoise; ils furent de ceux qui ne voulurent pas changer de religion. Pierre de la Mare avait épousé Clauda Favre, fille de François, citoyen, marchand drapier, qui ne voulut pas se plier à la discipline de Calvin et eut, avec les siens, maille à partir avec le Consistoire. Le couple de la Mare demeurait à Merlinge. A la fin du siècle, la maison haute appartient à Jean Lullin (1567-1609), citoyen genevois, Auditeur en 1601, Secrétaire d'Etat, 1608-1609. Il vécut et mourut à la rue de Chanoines, dans un immeuble appartenant à sa femme, Marie, fille de feu Eustache Vignon-du Bary, riche imprimeur. A sa mort, l'on parla d'empoisonnement. Sa veuve devait épouser en secondes noces Pierre Mus, citoyen, Syndic, qui fut nommé tuteur des enfants Lullin. Ceux-ci, Pyramus et Théodore, reconnurent le domaine de Bourdigny le 16 septembre 1614 en mains d'Humbert Roch et Nicolas Aubert, citoyens notaires. Cet acte donne la liste des biens achetés par le père des orphelins, ainsi que l'expédition à lui judiciairement faite

²⁾ Grosse de Peney, Decruce, notaire.

³⁾ Grosse de Peney, Jean d'Eloysia, notaire, Reconnaissances des Nobles de Peney.

en la Cour de Peney le 15 septembre 1601 contre les héritiers de feu Marin Maillet⁴⁾, signée par Egrège de Monthouz, curial. Le montant de l'impôt d'alors est un chef-d'œuvre de complication, soit: «le quart et le sixième d'un quart et le tiers du douzien d'un autre quart, de froment, mesure de Peney».

1614 est la première reconnaissance où apparaît le nom de la Tour pour désigner la maison forte de Bourdigny. Dès lors, toutes les reconnaissances suivantes l'appelleront de ce nom, qu'elle conservera jusqu'à nos jours, et ceci de par l'adjonction d'une tour ronde contenant l'escalier à vis, qui fut construit entre 1571 et 1614. La Tour resta à Pyramus Lullin (1603-1644), du Conseil des Deux-Cents et juge de Saint-Victor en 1642, qui épousa à Genthod, le 20 juin 1630, Elisabeth, fille d'Augustin Bonnet, citoyen genevois et de Catherine de la Maisonneuve. Il mourut à Genève en 1644, à la rue des Chanoines. Il fit de fréquents séjours à Bourdigny; le 15 décembre 1641, il passa une transaction⁵⁾ avec les communiens de cette localité, au sujet d'un règlement d'un différend⁶⁾ concernant la fontaine. Il laissa de grands biens à ses enfants, sis à Bourdigny, Saint-Genis, Peissy, Vernier et Satigny, particulièrement le long de la route de Meyrin à Bourdigny; en outre, le Chandelier d'Or à Longemalle lui appartenait. Son hoirie fut liquidée trois ans après sa mort. La Tour devait passer en succession à ses fils André et Léonard qui la reconnurent le 20 décembre 1669 en mains de Isaac Monard et Isaac Maignin, bourgeois de Cluny en Mâconnais, notaires et commissaires.

André Lullin (1640-1716) épousa, le 6 juin 1665 à Chêne, Anne-Judith Forneret, fille de feu Jean-François, bourgeois. Avec son frère Léonard (1638-1703), il possède quantité de biens en indivis. Léonard arrondit le domaine de Bourdigny par de grands achats de terres; il légua sa part de biens familiaux de Peissy, Chouilly

⁴⁾ Jean Lullin était en possession des biens de la famille Maillet depuis le 24 octobre 1598; ils consistaient en terres et immeubles sis à Bourdigny et lieux circonvoisins (Grosse de Peney).

⁵⁾ Document gracieusement communiqué par M. Ed. de Marignac, Château de Chouilly.

⁶⁾ Les communiens convinrent entre eux d'utiliser l'argent versé par Pyramus Lullin à l'achat d'une cloche pour le temple de Bourdigny-dessous.

et Peney à ses neveux, enfants d'André. Ce dernier testa le 6 janvier 1710, instituant son fils Jean-Antoine légataire universel; il légua 60 florins aux pauvres de Peissy, autant à ceux de Bourdigny, ainsi qu'à ceux de Peney. Jean-Antoine Lullin (1672-1747) épousa à Cologny, le 27 septembre 1704, Catherine, fille de Jean Trembley du Conseil des Deux-Cents et d'Esther-Madeleine Lullin. Il reconnut la Tour le 2 novembre 1729 par devant Nicolas Notinger, bourgeois de Berne, et Georges Grosjean, citoyen de Genève, notaires et commissaires, pour vingt-neuf parcelles, une maison haute appelée la Tour, grange, pressoir et autres édifices avec leurs places et courtines, ensemble un gerdil existant derrière la dite maison. A sa mort, la Tour devait passer à la famille Turrettini par le mariage de sa fille Elisabeth Lullin (1713-1748) avec Bénédict Turrettini, pasteur, fils d'André, du Conseil des Deux-Cents, et de Yolande Remilly. Il fut pasteur à Chancy dès 1733, puis à Satigny. La Tour devait échoir à leur fils Jean-Antoine (1739-1806); par la suite, le pasteur Turrettini se retira chez lui. Le pasteur Picot, qui desservit la paroisse de Satigny, qualifie Jean-Antoine Turrettini d'avocat, d'homme un peu singulier, dans son journal.

Jean-Antoine détenait la Tour depuis le 30 juillet 1779, par une mise à fief pour le prix et somme de 6500 florins qu'il a reçus du sieur Galiffe, seigneur trésorier, au moyen de laquelle somme le dit Turrettini déclara tenir du fief de nos Magnifiques Seigneurs Syndics, la généralité de son domaine de Bourdigny, soit: tout ce qui est ou paraît de franc alleu ou de fief ignoré, sous la cense annuelle et perpétuelle de trois deniers pour chaque pièce assujettie. Le dit Turrettini expose qu'il détient le domaine de Bourdigny de Jean-Antoine Lullin, son grand-père maternel.

Le plan de 1780, dressé par Maier, donne l'emplacement exact de la maison avec tous les détails de la construction qui, chose intéressante, sont restés les mêmes jusqu'à aujourd'hui. Jardin et courtines sont au même emplacement qu'au XV^e siècle. Le plan donne encore les lieux dits «Sur la Tour» et «Sous la Tour». Jean-Antoine Turrettini mourut sans enfant et sa succession ne fut acceptée que sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers les plus proches, Anne-Elisabeth Turrettini, épouse de Pierre-Elysée Auriol,

colonel au service de Sardaigne et Ami-Aimé-Alexandre Dunant, pasteur, le 1^{er} juillet 1806 (Prévost, notaire, vol. XVIII, N° 151). Les héritiers précités se réservèrent le domaine de Peissy et firent procéder à la vente aux enchères de celui de Bourdigny-dessous et de bois à Prévessin, le tout divisé en dix lots: 56 hectares, 96 ares, deux mas de maisons avec dépendances, quatre vignes, douze prés et champs, et un bois à Serve.

A l'exclusion du Pré Verdet, acheté par Jean-Daniel Turrettini de Château des Bois, le reste du domaine fut adjugé pour 88 000 francs à Jean-François Plan, agriculteur de Russin. La famille Plan, autrefois del Piano, figurait parmi les premières maisons de la ville d'Asti en Piémont. Elle se réfugia à Genève où elle acquit la bourgeoisie en 1582. Elle fut sur le pied le plus brillant pendant les premiers temps de son séjour dans la cité de Calvin, mais possédant des propriétés à Russin, dès le XVII^e siècle, elle s'y retira par la suite et se voua dès lors entièrement à l'agriculture. Théodore de Bèze épousa la sœur du premier bourgeois de ce nom. Mais revenons à Jean-François Plan (1782-1811), qui se fixa à Bourdigny avec les siens. Le 7 mars 1811, il teste devant M^e Fournier, notaire à Vernier, léguant sa propriété de la Tour à sa fille Louise-Marie; l'autre moitié du domaine échut à son fils Marc-Antoine (1808-1889), qui fut maire de Satigny. Cette part est encore actuellement aux mains de ses descendants. Louise-Françoise-Marie Plan (1805-1871) épousa Jacques-Louis-Gabriel Lapalud le 1^{er} octobre 1829. Le couple Lapalud eut entre autres enfants Marie-Elisabeth, qui recueillit la Tour dans la succession de sa mère au terme d'un acte de partage reçu par Jean-François-Henri Rivoire, notaire à Genève, le 8 mars 1879. Elle épousa Louis-Alfred-Henri Addor et mourut en son domicile de la Tour, le 11 août 1916. Le domaine passa à leur fils Joseph-François Addor, négociant, d'origine genevoise et vaudoise, qui en devint seul propriétaire au terme d'un acte de partage reçu par Emile Rivoire, notaire à Genève, le 29 janvier 1917, et le conserva jusqu'à sa mort, survenue le 17 avril 1932. En 1917, le bâtiment de ferme qui se trouvait dans la cour prit feu et fut consumé; seule la base subsista, sur laquelle fut érigée la villa actuelle. Le domaine de la Tour resta aux mains

des enfants de Joseph-François Addor et de sa veuve. M. Alfred Addor, resté seul propriétaire de la Tour, la vendit en 1945 aux propriétaires actuels, alors que son frère, M. François Addor, conservait la villa.

Sources: Travail exécuté d'après les documents des Archives d'Etat de Genève.

Schweizer im Ried

(Ein Beitrag zur Auswanderung ins badische Grenzland)

Von Friedrich Zumbach, Lörrach

Ried ist ein kleiner Bezirk in der badischen Rheinebene westlich Lahr-Dinglingen und gehört zur Ortenau, in deren Mitte Offenburg liegt. In Betracht kommen die Orte Allmannsweier und Nonnenweier.

Abkürzungen: BG = Berner Gebiet
C = Hochzeitsbuch
T (G) = Taufbuch (Geburten)
ZG = Zürcher Gebiet

Es sei verwiesen auf den Aufsatz «Schweizer im badischen Kandertal»,
Der Schweizer Familienforscher, Jahrgang XV, S. 66—70.

1. Einwanderer in Allmannsweier

Biener Jacob, von Schwarzburg BG (Schwarzenburg), calv., C 1658, 7. März.

Bögler Anna, von Worb aus der Schweiz, calv., 1669.

Braband (Brawand) Christian, der Kuhhirt, calv., von Grindelwald, T 1658,
5. Sept.

Ellen Catharina, von Zahnen BG, C 1658, 7. März.

Felme Sebastian, von Moßlörb BG, T 1660, 10. Mai.

Felme Veronica, von Lerb BG, C 1676, 16. April.

Fux (Fuchs) Jungfrau Catharina, von Rinach BG (Reinach AG), C 1657,
5. Juli, Abraham Strübel (siehe diesen Namen).

Gasser Friedrich aus Vogtey Arwang BG (Aarwangen), C 1679, 19. Aug.

Hauptschütz Anna, von Niederbipp BG, C 1657, 22. Juni, Hans Räber (siehe diesen Namen).

Hauptschütz Maria (Schwester zu Anna), C 1679, 31. Jan. Hans Misteli (siehe diesen Namen).

Huntziger (Hunziker) Jacob, aus BG, C 1717, 1. Febr.

Isler Martin, von Wollberg ZG, C 1691, 17. Juni.

Killhofer Anna, von Ganenstein BG, C 1657, 22. Juni.

Kuhn Ulrich von Stäckholz (Untersteckholz, Obersteckholz), Gericht Langenthal BG, calv., C 1663, 25. Jan.